

# LETTRE DE MANDAT DU PEUPLE POUR LA MINISTRE DES PÊCHES, DES OCÉANS ET DE LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE

9 Août 2023

**Madame la Ministre Lebouthillier,**

Félicitations pour votre nouvelle fonction et merci d'avoir accepté de servir les Canadiens en tant que ministre fédéral des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne. La fonction publique est une vocation élevée dans toute démocratie, mais votre portefeuille est particulièrement exigeant, car il englobe les intérêts économiques des communautés côtières des trois côtés du continent et les impératifs de conservation de trois océans et du plus grand groupe de lacs d'eau douce de la planète, les Grands Lacs.

Depuis plus de 80 ans, Nature Canada est la voix de la nature. Nous parlons au nom des espèces sauvages qui dépendent de nos terres, de nos eaux douces et de nos océans pour vivre et prospérer. C'est à ce titre que nous vous adressons cette lettre de mandat. Nous vous demandons de défendre et de restaurer la nature et de tenir la promesse d'un océan sain. Nous reconnaissons que vous recevrez votre mandat officiel du Premier ministre et nous vous remercions de nous donner l'occasion de vous faire part de nos espoirs et de nos préoccupations du point de vue de la nature.

Votre leadership doit être un exemple de vision, de détermination et d'engagement à rendre des comptes afin de sauvegarder nos océans pour les communautés et la faune qui en dépendent. En tant que l'un de nos ministres, les citoyens du Canada attendent de vous que vous respectiez les normes d'intégrité les plus élevées, à la fois dans votre propre conduite en tant que ministre que dans la gestion de votre ministère.

Votre portefeuille a des implications à tous les niveaux de gouvernement. Par conséquent, nous attendons de vous que vous travailliez en collaboration avec les gouvernements autochtones, provinciaux, territoriaux et municipaux.

De même, nous attendons de vous que vous travailliez dans le respect des législateurs de tous les partis politiques. La mission de protection de nos océans ne peut être accomplie qu'en construisant un consensus au-delà des lignes partisans. Nous attendons des parlementaires qu'ils travaillent ensemble pour reconnaître qu'un océan sain qui profite à tous est une vision qui transcende la partisanerie.

## LETTRE DE MANDAT DU PEUPLE POUR LA MINISTRE DES PÊCHES, DES OCÉANS ET DE LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE

Nous attendons de vous que vous mettiez en œuvre et respectiez la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA), dans le cadre d'un engagement fédéral plus large visant à reconstruire les relations avec les Autochtones du Canada, en reconnaissant et en respectant la souveraineté autochtone non éteinte. En particulier, nous espérons que vous vous souviendrez que toute affirmation selon laquelle les Canadiens autochtones jouissent d'un « consentement préalable, libre et éclairé » au Canada au sens de la DNUDPA sera vide et malhonnête si elle n'inclut pas le droit à un « non » décisif dans les relations avec le gouvernement du Canada.

Pour atteindre ces objectifs, nous vous demandons d'obtenir des résultats pour les Canadiens en respectant les engagements suivants.

- Collaborer avec le ministre de l'Environnement et du changement climatique et avec les organisations non gouvernementales de l'environnement (ONGE) pour veiller à ce que le Canada respecte son engagement de protéger et de conserver au moins 25 % des eaux d'ici 2025 et au moins 30 % des eaux d'ici 2030. Vous devez veiller à ce que ce travail reste fondé sur des données scientifiques probantes, sur le savoir autochtone et sur la responsabilité locale.
- Publier un cadre détaillé et spécifique à chaque site pour la voie à suivre afin de protéger au moins 30 % des eaux d'ici 2030, ainsi que des mesures permettant au gouvernement du Canada de rendre compte de la réalisation de cet objectif. Nous avons célébré le travail supervisé par votre prédécesseur, qui a mis le Canada sur la voie de la protection de 25 % de nos océans d'ici à 2025, et nous devons poursuivre ces progrès.
- Travailler avec les partenaires autochtones pour mieux intégrer les connaissances traditionnelles et l'intendance dans la planification et les décisions politiques en général, et plus particulièrement dans le développement et la mise en œuvre des aires marines protégées (AMP).
- Veiller à ce que toutes les nouvelles AMP soient véritablement protégées, en interdisant les activités destructrices et extractives à fort impact, telles que l'extraction de pétrole et de gaz, l'exploitation minière, le dragage et l'immersion, ainsi que l'ancrage dans des zones très sensibles.
- Veiller à ce que les AMP nouvelles et existantes respectent les thèmes à définir dans la stratégie et plan d'action national pour la biodiversité (SPANB) du Canada, notamment : arrêter et inverser l'extinction des espèces, réduire l'impact de la pollution sur la biodiversité et restaurer, maintenir et améliorer la contribution de la nature à l'humanité.

## LETTRÉ DE MANDAT DU PEUPLE POUR LA MINISTRE DES PÊCHES, DES OCÉANS ET DE LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE

- Travailler avec les ONGE, les institutions de recherche authentiques, les entreprises, les communautés locales, les nations autochtones et les gouvernements provinciaux et territoriaux, afin d'élaborer une stratégie nationale pour un développement économique durable et respectueux de l'environnement des pêcheries, de l'économie des océans et de l'eau douce et de l'économie « bleue », dans l'intérêt des communautés côtières et de l'ensemble des Canadiens. Cette stratégie doit inclure l'impératif d'amener le secteur de la pêche à des émissions nettes de carbone nulles d'ici 2050, de rétablir les protections perdues, de reconstituer les populations de poissons en général et les populations de saumon sauvage de l'Atlantique en particulier et d'incorporer des mesures de sauvegarde modernes afin que les poissons et leurs habitats soient protégés pour les générations futures. Elle doit également identifier et éliminer les subventions nuisibles qui encouragent la surpêche et menacent les moyens de subsistance des communautés côtières.
- Favoriser la réconciliation nationale avec les populations autochtones, par le biais d'aires protégées et conservées par les autochtones (APCA) et de la cogestion des AMP et en réunissant des pêcheurs autochtones et non autochtones pour qu'ils vous conseillent collectivement sur les politiques de gestion de la pêche.
- Placer le Canada en position de leader, par l'exemple avant la parole, pour éliminer la pollution plastique des océans, en éliminant les plastiques des rivages et des eaux du Canada, en négociant une contribution canadienne significative pour soutenir la Commonwealth Clean Ocean Alliance (Alliance du Commonwealth pour un océan propre), en aidant à diriger les efforts canadiens pour créer un traité de l'ONU sur la pollution plastique.
- Travailler avec le ministre de l'Environnement et du changement climatique et avec le ministre des Affaires étrangères pour promouvoir la ratification par les États participant à l'Accord sur la biodiversité marine des zones situées au-delà de la juridiction nationale dans le cadre de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (également connu sous le nom de « traité sur la haute mer »). Fixer et atteindre des objectifs faisant l'objet d'une vérification indépendante dans le cadre du Fonds pour les engins fantômes, afin que le Canada identifie, retire et élimine de manière responsable les engins de pêche perdus ou abandonnés dans nos eaux, en accordant la priorité aux zones qui fournissent un habitat aux espèces en péril.
- Renforcer l'appel du Canada en faveur d'un moratoire sur l'exploitation minière internationale en eaux profondes, jusqu'à ce que des recherches scientifiques

**LETTRE DE MANDAT DU PEUPLE POUR  
LA MINISTRE DES PÊCHES, DES OCÉANS  
ET DE LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE**

solides et indépendantes permettent d'établir un consensus sur les règles et les réglementations susceptibles d'éliminer le risque de destruction écologique des océans.

- Renforcer d'urgence la protection des espèces marines en péril en collaborant avec le ministre de l'Environnement et du changement climatique pour proposer des modifications au processus de la loi sur les espèces en péril, afin de créer des délais exécutoires pour que le Cabinet rende des décisions sur la protection des espèces marines identifiées par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada.
- Lier la protection des océans et des eaux aux efforts plus larges de lutte contre le changement climatique, notamment en protégeant et en développant les habitats côtiers et océaniques ayant une grande capacité d'absorption et de piégeage du carbone et servant de refuges climatiques pour la faune, tels que les prairies sous-marines et les zones humides intertidales.
- Veillez à ce que vos décisions soient fondées sur les meilleures données scientifiques disponibles, indépendantes, évaluées par des pairs et basées sur des preuves. Créer de nouveaux fonds pour la recherche universitaire et professionnelle sur la biodiversité marine et les menaces posées par le changement climatique, la surpêche et la pollution. Fournir des fonds de contrepartie pour les projets canadiens qui remplissent les conditions requises pour bénéficier d'un financement au titre de la Charte bleue du Commonwealth.
- Promouvoir la connaissance des océans et la sensibilisation du public à l'importance de nos océans, dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable.

La communauté de la conservation est passionnée par la protection et la restauration de nos océans. Des milliers de personnes à travers le Canada travaillent dur chaque jour pour assurer la santé de la planète bleue. Cette liste n'est pas exhaustive, mais nous espérons qu'elle constituera un point de départ pour atteindre cet objectif.

Nous reconnaissons que votre rôle est difficile, d'autant plus qu'il combine des responsabilités en matière de promotion et de réglementation du secteur de la pêche au Canada. Nous vous demandons instamment de donner la priorité à la conservation plutôt qu'à l'exploitation à court terme des ressources océaniques, afin de concilier ces objectifs : seule une politique océanique véritablement durable peut garantir que les pêcheries canadiennes soutiendront les générations

LETTRE DE MANDAT DU PEUPLE POUR  
LA MINISTRE DES PÊCHES, DES OCÉANS  
ET DE LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE

futures de familles et de communautés, tout en respectant les engagements de notre pays en matière d'environnement.

Nous vous félicitons à nouveau pour votre nomination au poste de ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne. Nature Canada, la communauté des ONGE et le peuple canadien dans son ensemble veulent que vous réussissiez et ont besoin que vous réussissiez; nous sommes prêts à vous aider à le faire.

**Préparé par Nature Canada au nom des amoureux de la nature de tout le Canada**

Nature Canada est la voix de la nature au Canada. Depuis 80 ans, Nature Canada contribue à protéger plus de 110 millions d'acres de parcs et de réserves fauniques au Canada, ainsi que d'innombrables espèces. Aujourd'hui, Nature Canada représente un réseau de plus de 175 000 membres et sympathisants et plus de 1 200 organisations de protection de la nature.

